

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

(11) N° de publication :  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

2 536 101

(21) N° d'enregistrement national :

82 19064

(51) Int Cl<sup>3</sup> : E 04 B 7/18.

(12)

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

(22) Date de dépôt : 15 novembre 1982.

(71) Demandeur(s) : DAIRE Christian. — FR.

(30) Priorité

(72) Inventeur(s) : Christian Daire.

(43) Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » n° 20 du 18 mai 1984.

(60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

(73) Titulaire(s) :

(74) Mandataire(s) :

(54) Système d'occultation de vérandas.

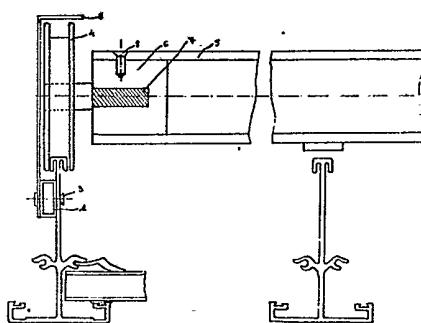
(57) L'invention concerne un système d'occultation par l'extérieur des toitures de vérandas réalisées à partir de structures en aluminium.

Il comprend deux axes en tube aluminium 5 sur lesquels est fixée une toile s'enroulant sur l'axe supérieur relié à un treuil avec manœuvre par manivelle amovible.

L'axe inférieur se déplaçant par translation sur les chevrons de rives par des galets 4 maintenus dans les gorges de roulement par une tôle pliée 2 jouant le rôle de coulisse antidérapement.

Les portées peuvent être agrandies par un axe à deux départs et par une roulette compensatrice de flèche.

Une des applications principales de l'invention réside dans la non-création d'une face chaude au niveau des panneaux de couverture par l'obtention d'un matelas d'air extérieur à la toiture.



FR 2 536 101 - A1

1  
 La présente invention concerne l'occultation par l'extérieur des toitures de véranda permettant de maintenir une température agréable dans la pièce.

Le système de base de cette occultation est composé de deux tubes 5 en aluminium anodisé (5) reposant sur deux consoles en cornière (I5) le tube supérieur étant entraîné par une commande par treuil à manivelle avec possibilité de manœuvre électrique, la sortie d'axe se trouvant en (I6). La toile (I0) étant fixée sur le tube (5) par pincement d'un fer plat (II) avec rivets (I2), un système de clavetage 10 pouvant également être envisagé pour la fixation de (I0).

Le tube inférieur se déplaçant dans un mouvement de translation provoqué par la rotation des galets (4) sur les chevrons d'extrémité de la charpente de la véranda, les galets étant reliés au tube par un axe en inox (7) présentant un épaulement ainsi qu'un filetage 15 permettant la fixation de l'axe dans une bague (6) elle-même fixée au tube au moyen de vis (8)

Les tôles pliées de 20/I0 (2) jouant le rôle de coulisses anti-déraillement des galets.

Une roulette (9) pouvant être montée sur le tube inférieur (5) 20 pour le cas où une portée importante provoquerait une flèche risquant de nuire au déplacement normal des galets.

Le système objet de l'invention peut-être utilisé avec les profils normalement employés pour la construction des structures de vérandas ainsi que les diverses teintes de laque et d'anodisation.

25 Ce système permet également grâce à sa position extérieure à la véranda de créer un matelas d'air améliorant l'isolation thermique intérieure de la véranda, contrairement à tout système de vélum créant une paroi chaude sur la face intérieure de la couverture.

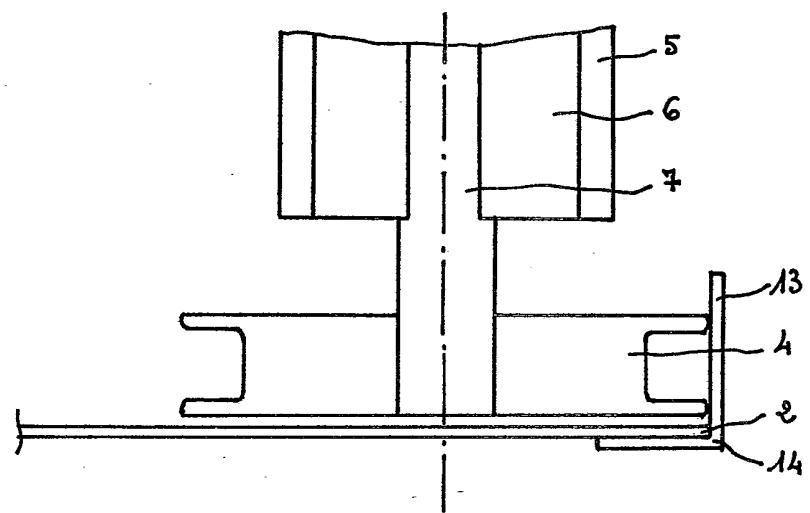
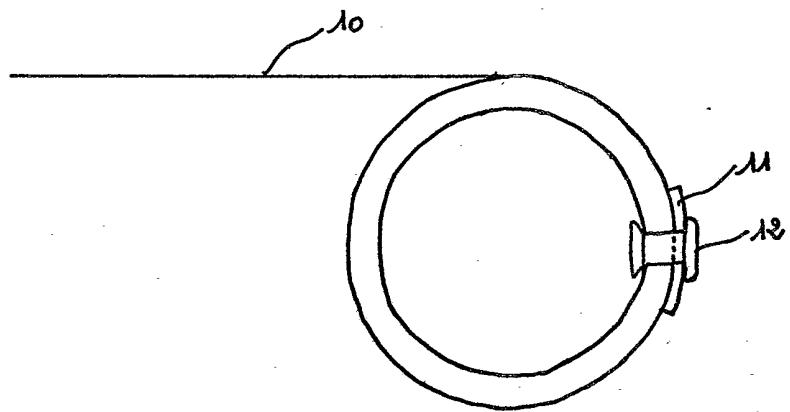
REF.	NOMENCLATURE DESIGNATION	NOMBRE
I	Tube alu 20 X 10	2
2	Tôle pliée alu 2m/m	2
3	Rivet alu 5 X 18 ( entre axe 0,50M )	
4	Galet nylon $\phi$ 80	2
5	Tube alu $\phi$ 50 X 5	2
6	Baguette alu $\phi$ 40	4
7	Axe inox $\phi$ 14 + filetage $\phi$ 10	3
8	Vis inox 5 X 12 T.F.	8
9	Roulette support de flèche ( suivant portée )	I
10	Toile d'occultation	
II	Fer plat alu 20 X 2	2
I2	Rivet alu 5 X 10 ( entre axe 0,40M )	
I3	L de 25 X 20	2
I4	Rivet alu 4 X 6	2
I5	Cornière inégale 100 X 50 X 5	2
I6	Axe inox $\phi$ 14 + filetage $\phi$ 10	I
I7	Boulon inox 10 X 30	2
I8	Cheville expansion	2
I9	Tôle pliée alu 2m/m	I
20	Vis inox 5 X 30 T.R	
21	Etanchéité Silicone	

## REVENDICATIONS

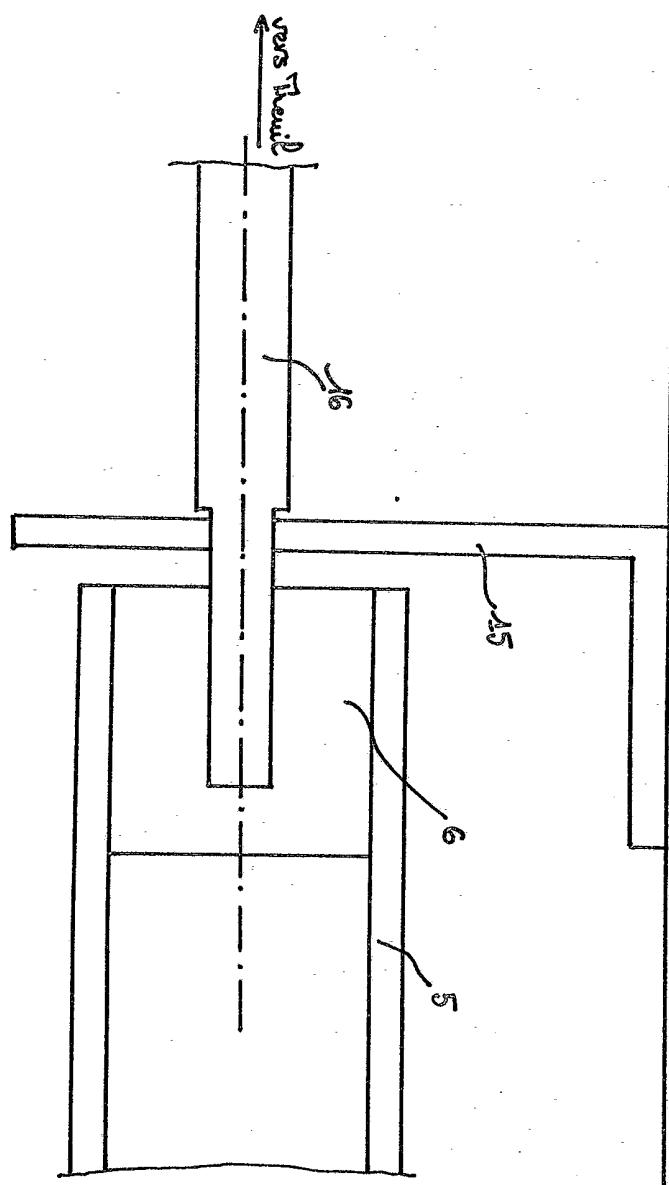
1. Système d'occultation par l'extérieur des vérandas caractérisé en ce que la fixation de la toile peut-être réalisée par un fer plat alu ainsi que par un système de clavetage.
2. Système d'occultation par l'extérieur des vérandas suivant la revendication I caractérisé en ce que les galets de roulement peuvent être exécutés en rilsan et recevoir des bagues en inox, bronze ou tout autre alliage.
3. Système d'occultation par l'extérieur des vérandas suivant les revendications I,2 caractérisé en ce que l'axe supérieur pourra recevoir une commande électrique pour la manœuvre du treuil.
4. Système d'occultation par l'extérieur des vérandas suivant les revendications I,2,3 caractérisé en ce que cette occultation est réalisable par adaptation sur tous les profils de chevrons de charpente actuellement sur le marché.
5. Système d'occultation par l'extérieur des vérandas suivant les revendications I,2,3,4 caractérisé en ce que pour des portées importantes un galet avec axe à deux départs est prévu.
6. Système d'occultation par l'extérieur des vérandas suivant les revendications I,2,3,4,5 caractérisé en ce que les pièces d'aluminium peuvent être réalisé suivant laquages et anodisation en vigueur.

2536101

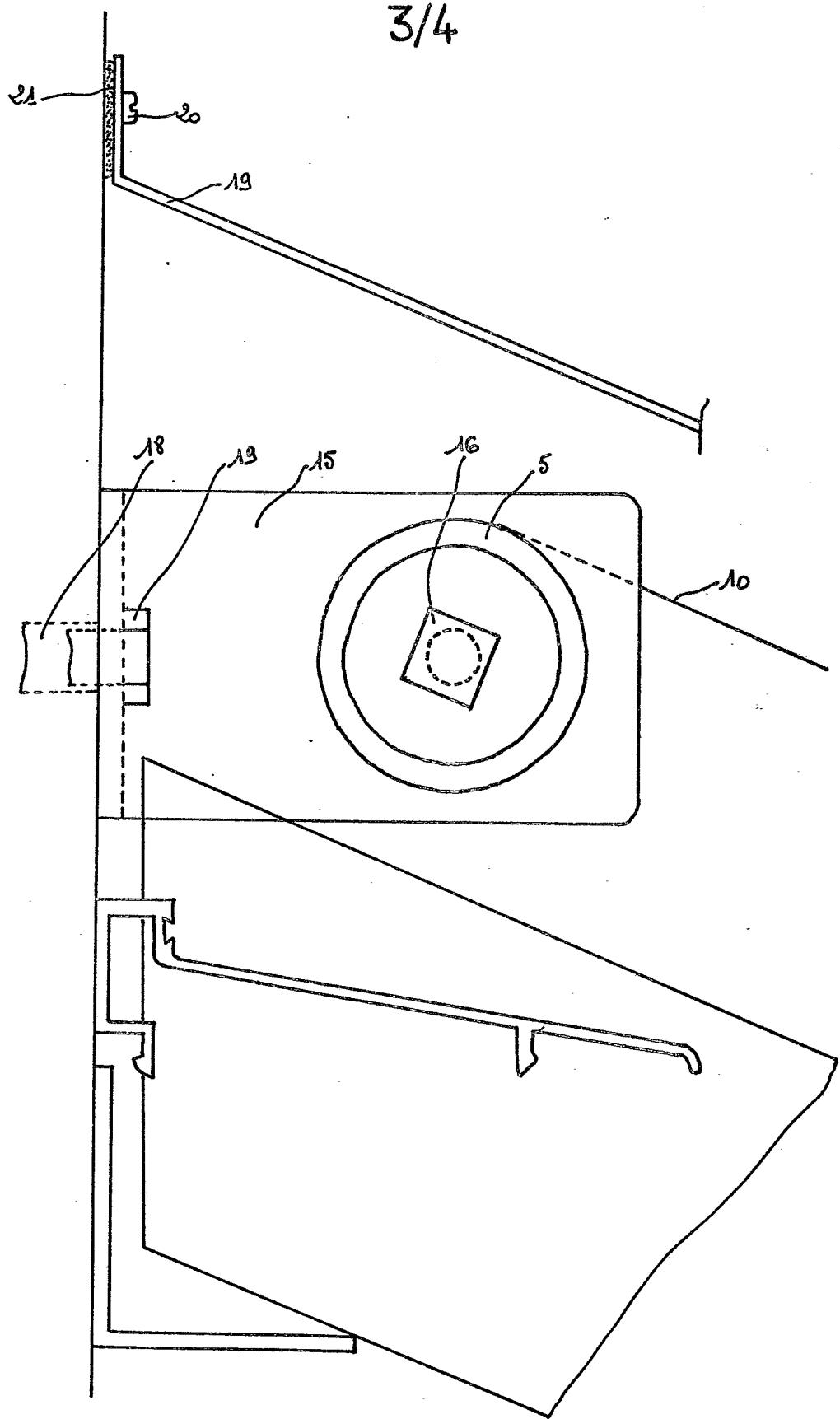
1/4



2/4



3/4



4/4

